

Image not found or type unknown



Droit de visit dans un centre mediatisee et le demangaement

Par **vocalise75**, le **11/12/2014** à **12:48**

Bonjour .rnJe suis une maman d'une fille de 3 ans. Son papa est un étranger qui n'a pas d'autorité parental ,il me paye plus la pension alimentaire depuis 6 mois .rnLe papa de ma fille a le droit de visite deux fois par mois dans un centre médiatisée.rnLe problème que dans deux semaines je déménage dans une autre ville..rnQue dois je faire ? rnon vous remrciant par avance de votre reponse

Par **cocotte1003**, le **11/12/2014** à **12:57**

Bonjour, vous rêvez respecter impérativement le droit de visite au centre et ceci tant que vous n'avez pas in nouveau jugement. N'oubliez pas de prévenir le père par LRAR de votre déménagement, cordialement